

Qui sommes-nous ?

Normandie Pédiatrie a pour objectif **l'amélioration de la coordination et de la cohérence des interventions** auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant **des troubles neuro-développementaux, du langage et des apprentissages ou des pathologies chroniques**.

Ces interventions sont nombreuses et complémentaires : rééducations, aménagements scolaires, suivi de soins...

Cette coordination est essentielle à la qualité du dépistage, du diagnostic et de la prise en charge de ces pathologies.

Normandie Pédiatrie a aussi pour objectif de développer la compétence régionale sur les troubles des apprentissages et renforcer la coopération entre les professionnels.

Le dispositif contribue à la prévention et l'éducation pour la santé.

Notre dispositif favorise :

- la prévention et l'éducation pour la santé,
- le dépistage,
- le diagnostic,
- le traitement de ces troubles ;
- la communication entre les professionnels,
- l'information des professionnels et des familles à propos des troubles spécifiques du langage et des apprentissages,
- la formation des professionnels impliqués,
- le lien avec l'Education Nationale.

A ces fins, il est constitué d'un ensemble d'établissements de soins publics et/ou privés, de praticiens généralistes et spécialistes de ville, de médecins de PMI, de professionnels de santé libéraux (orthophoniste, ergothérapeute, orthoptiste, psychomotricien, diététicien), de psychologues, de médecins et psychologues de l'Education Nationale, qui mettent leurs compétences et leurs moyens au service de votre enfant.

Pourquoi intégrer votre enfant?

Pour bénéficier:

- d'une prise en charge la plus rapide possible et intégrée par le transfert des informations nécessaires concernant votre enfant à tout acteur du dispositif ayant à intervenir,
- d'une orientation vers les personnes et/ou les organismes les plus appropriés à la situation de votre enfant,
- d'une aide dans vos démarches,
- de documentations et d'informations proposées par notre dispositif concernant la pathologie de votre enfant et ses modalités de prise en charge, mais aussi relatives à nos activités, à notre organisation et à notre fonctionnement.

Vos relations avec nous – vos engagements

- L'engagement dans le dispositif est libre et gratuit. Votre engagement est formalisé par la signature de l'acte de consentement. Vous êtes libres de sortir du dispositif à n'importe quel moment sur simple lettre de votre part.
- Vous conservez le libre choix de vos soignants.
- Vous autorisez votre médecin traitant et la coordination du dispositif :
 - à prendre connaissance du dossier médical de votre enfant,
 - à procéder à la saisie informatique des données le concernant, qui pourront être consultées par des professionnels adhérant au réseau.
- Vous autorisez également les membres de l'équipe de coordination à utiliser à des fins d'évaluation et de statistiques les données de son dossier médical, ceci de façon anonyme, conformément aux dispositions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- Vous disposez d'un droit permanent d'accès aux informations contenues dans son dossier.
- Vous vous engagez d'autre part à utiliser à chaque rendez-vous avec un professionnel de santé qu'il soit ou non membre du réseau, le dossier-patient qui sera mis à votre disposition par le dispositif.
- Enfin, vous acceptez de répondre aux enquêtes qui pourront être menées sur tel ou tel aspect de notre fonctionnement. Les conclusions de ces études vous seront accessibles de la même façon que précédemment

Nos engagements

Nous nous engageons à respecter, chacun pour ce qui nous concerne et collectivement, les règles déontologiques propres à nos professions, écrites ou non. Ces règles s'appliquent à :

- l'accès aux données concernant l'état de santé de votre enfant,
- le secret professionnel
- votre dignité et vos choix

Le dispositif s'engage à assurer la formation des professionnels selon l'état des connaissances et à favoriser la communication entre professionnels.

A votre service

Vous pouvez prendre connaissance de la convention constitutive de notre dispositif, qui décrit notre organisation et notre fonctionnement, ainsi que de la charte qui définit les engagements des professionnels intervenant auprès de votre enfant.

Vous pouvez le faire soit auprès de notre secrétariat, soit en consultant notre site web. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir pour nous poser toute question sur quelque aspect que ce soit concernant votre enfant. Nous sommes soucieux de répondre au mieux tant aux besoins de santé de votre enfant qu'à vos attentes en matière d'information, d'aide et de soutien. À cet effet, vos représentants siègent au sein de l'assemblée gestionnaire du dispositif.